

Burundi : la justice ordonne la saisie des biens d'opposants en exil

Jeune Afrique, 16 mai 2019 Le président de la Cour Suprême et le procureur général de la République burundaise ont annoncé la saisie des biens d'opposants en exil et de militaires condamnés pour complicité dans la tentative de coup d'État des 13 et 14 mai 2015.

Quasiment quatre ans jour pour jour après la tentative de putsch de 2015, la justice burundaise a ordonné le 15 mai la saisie des biens meubles et immeubles se trouvant sur le territoire appartenant à 32 personnes, parmi lesquels des militaires ainsi que plusieurs activistes et opposants en exil hostiles au troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, afin que ceux-ci soient exploités par l'État. Opposants, militaires et journalistes Le général Godefroid Niyombare figure en tête de la liste publiée par le ministre de la Justice. Ancien chef des renseignements, premier chef d'État-major hutu de l'armée burundaise aujourd'hui en exil, il a été l'un des instigateurs de la tentative de coup d'État en 2015. Pierre Nkurunziza qui brigua le troisième mandat controversé. On distingue aussi parmi les personnes visées des opposants politiques comme Jean Minani un des leaders du Cnared, plateforme d'opposition en exil et Alexis Sinduhije, leader du Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD), que Bujumbura soupçonne d'être à la tête d'une rébellion armée. Tous font l'objet d'accusation de « complicité » dans le putsch de mai 2015. En Afrique, le ministre de la Justice n'a pas répondu à nos sollicitations. L'investiture le 25 avril 2015 de Pierre Nkurunziza comme candidat du CNDD-FDD pour un troisième mandat la tête du Burundi avait déclenché une vague de protestation dans le pays. Plusieurs rassemblements d'ampleur avaient alors débuté dans la capitale Bujumbura avant d'être violemment réprimés. Les violences et la répression qui ont accompagné la crise post-électorale auraient tué au moins 1 200 morts et déplacé plus de 400 000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, d'après les estimations de la Cour pénale internationale, qui avait ouvert une enquête sur les crimes commis pendant cette période. 2020 en ligne de mire « Ce n'est pas un hasard si le timing de l'annonce colle avec l'anniversaire du putsch de 2015. Le pouvoir légitimer son action en continuant sa répression contre ceux qu'il accuse d'avoir collaboré avec les putschistes et d'instaurer la stabilité, il ne faut pas se leurrer derrière ce voile il y a aussi une logique électorale », estime Innocent Muhozi, patron de Radio-Télévision Renaissance qui a émigré depuis Kigali au Rwanda et figure lui aussi sur la liste, aux côtés d'autres journalistes de médias indépendants en exil à l'image de Bob Rugurika de la RPA. « Nous avons dû exiler, qu'est-ce que la saisie du peu de biens qui nous restent au Burundi peut faire de plus ? », s'interroge pour sa part Alexis Sinduhije qui voit lui aussi dans cette démarche une logique électorale. Pierre Nkurunziza, qui avait repris la main de justesse après la tentative de putsch qui s'était déroulée alors qu'il se trouvait à Arusha pour un sommet de la crise burundaise, a depuis raffermi son pouvoir avec le vote en faveur d'une modification de la Constitution en mai 2018. Le texte fondamental autorise dans les faits à briguer deux septennats à partir de 2020, mais le président a assuré qu'il ne comptait pas se présenter à nouveau. Une opposition en exil, mais toujours active Toujours en exil, une importante partie de l'opposition n'est pas moins active en vue de l'électorale 2020. Réunie les 3 et 4 mai derniers à Kampala l'initiative de l'ONG finlandaise CMI â€œ Peace broker, des représentants de partis d'opposition internes ont changé sur les futurs échéances électorales et l'avenir du dialogue inter-burundais, au point mort de l'arrêt du cinquième round des discussions en octobre 2018. Les participants à la réunion ont adressé une lettre au président ougandais Yoweri Museveni, médiateur dans la crise burundaise, pour lui demander l'organisation d'une nouvelle session de dialogue. L'identité d'une candidature unique circule dans les rangs de l'opposition, mais certains membres ne cachent pas leur scepticisme. « Il sera très compliqué de parvenir à un compromis », assure le leader du parti d'opposition en exil Jeune Afrique, sous couvert d'anonymat. Dans le même temps, la principale force politique interne, le Congrès national pour la liberté d'Agathon Rwaso, continue de tenter d'organiser son nouveau parti à partir du 1er mai, mais accuse le pouvoir de mener une importante répression contre son mouvement. Par Romain Gras